

Direction du Cabinet, des relations institutionnelles et transfrontalières

ARRETE ARS Grand Est n° 2026-0018

Relatif à la composition de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Grand Est

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

VU la première partie du code de la santé publique, notamment le titre III du livre IV ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant les dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2014-637 du 18 juin 2014 relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n° 2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret en date du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle Ratignier-Carbonneil en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n° 2026-0015 du 05 janvier 2026 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est ;

VU l'arrêté ARS n° 2025-2824 du 22 septembre 2025 relatif à la composition de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est ;

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés à l'article D-1432-28 du code de la santé publique,

ARRETE

Article 1 :

La commission spécialisée de l'organisation des soins constituée au sein de la Conférence Régionale de la santé et de l'Autonomie Grand Est est composée comme suit :

❖ Collège n° 1 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants	
SALZE Pierre Mulhouse Alsace Agglomération (68)	ACKER Daniel CC Mossig et Vignoble (68)	MERABTINE Khelidja CA Forbach Portes de France (57)
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant

❖ Collège n° 2 : Représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Titulaires	Suppléants	
LOUBIER Danielle UNAFAM Grand-Est	En attente de désignation	FONTAINE Daniel FAMILLES RURALES GRAND EST
PHILIPPI Alain INDECOSA-CGT	PIERREL Jean Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité	BUTTGEN Alain CLCV-MOSELLE
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant
Poste vacant	Poste vacant	Poste vacant

❖ Collège n° 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaires	Suppléants	
Karine PAGLIARULO CTS du Haut Rhin et du Bas-Rhin	Jean SENGLER FHF	Poste vacant

❖ **Collège n° 4 : Partenaires sociaux**

Titulaires	Suppléants	
DOS SANTOS Eric CGT	GALLOT Estelle CGT	DEBAY Pascal CGT
DUSSAN Sylvie CFTC	LICHTENAUER Pascale CFTC	LESEINE Pierre CFTC
DRUART-ROUSSEL Sandrine FO	FRANCOIS Monique FO	HAEN Pascal FO
BAILLET Christophe MEDEF Grand Est	OLECH Valérie MEDEF Grand Est	MUNIER Mickael MEDEF Grand Est
SCHLEGEL Pierre Paul UNAPL Haut-Rhin	MAZIERE François CCI GRANDEST	En attente de désignation
OSTE Sophie Chambre d'agriculture Grand Est	THOMAS Nathalie Chambre d'agriculture Grand Est	En attente de désignation

❖ **Collège n° 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales**

Titulaires	Suppléants	
BLAUD Olivier Mutualité Française	MASSON Laurent Mutualité Française	GRUNERT Jean-Marie Mutualité Française
ROUCHON Maxime CPAM du Bas-Rhin	BLANC Marie-Pascale CPAM du Bas-Rhin	DENECHERE Louise CPAM du Bas-Rhin

❖ **Collège n° 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé**

Titulaires	Suppléants	
MARMONT Thibault CREAI Grand Est	PAILLE François ANPAA Grand Est	L'HOTE Sandra CSAPA La Croisée
GARDEUR Emilie ORS Grand Est	En attente de désignation	En attente de désignation

❖ Collège n° 7 : Offreurs des services de santé

Titulaires	Suppléants	
GEBEL Thierry FHF	TRUCHET Sophie FHF	GASPARINA François FHF/ CH et CHS de Sarreguemines
VANNESTE Arnaud FHF/ CHU de Nancy	MICAElli-FLENDER Laetitia FHF/ CHU de Reims	DUGASTE Céline FHF/ HUS
DEBOUVERIE Marc FHF/ CHRU de Nancy	ANDRES Emmanuel FHF/ HUS	ARNDT Carl FHF/ CHU Reims
WOEHL Jean-Marie FHF/ Hôpital Civil de Colmar	LAUBY Vincent FHF/ CH de Troyes	PINEY David FHF/ CH de Luneville
AMARILLI Philippe FHF/ EPSM Brumath	TRAN Éric FHF/ EPSM Marne	BODY LAWSON Festus FHF/ CPN de Laxou
BRETON Christian FHP/ Clinique Louis Pasteur Santé	DAYAWA Hervé FHP/ Polyclinique Reims-Bezannes	SOVANN Sydney FHP/ Clinique de l'Orangerie
LERAY Bruno FHP/ Polyclinique Courlancy	RAUCHS FEBVREL Christelle FHP/ Hôpital Clinique Claude Bernard	SAINT SUPERY Philippe FHP / Centre ambulatoire Epinal
MEYER Philippe FEHAP/ Centre Florentin - OHS Lorraine	CARDOSO Tom FEHAP/ Centre de Réadaptation de Mulhouse	MATRAT Christophe FEHAP/ Fondation Vincent de Paul
THIERY Yves UNICANCER/Institut de Cancérologie de Lorraine	SAVOY Marie-Aude UNICANCER/Institut Jean Godinot	CASPAR Marie-Paule UNICANCER/Institut de cancérologie Centre Paul Strauss
D'ANTONIO Rebecca FNEHAD/ AURAL	En attente de désignation	DI SANTOLO Cécile FNEHAD/ HADAN
GERARD Marie-France FEMAGE	LARGER-AUBRY Carole FEMAGE	LABORDE Hervé FILIERIS
TRYNISZEWSKI Frédéric CPTS Mulhouse	En attente de désignation	En attente de désignation
PROCHASSON Alain MEDIGARDE Lorraine	FABRE Joseph Association SOS médecins du 54	BLATEAU Sébastien Maison médicale de Reims
GOTTWALLES Yannick SAMU-Urgences de France-SAMU 68	NOIZET Marc SAMU-Urgences de France-SAMU 68	ENGELMANN Maurice SAMU-Urgences de France-SAMU 51
HUNAULT Dominique Ambulances Hunault	DEWITTE Laurent Groupe Dewitte	POIREL Anthony Ambulances Poirel Respaut/Thinus Secours
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation
DURAND Emmanuelle SNPHARE	En attente de désignation	En attente de désignation
BOEHRINGER Julien URPS Infirmiers	BIGARE Sylvie URPS Infirmiers	SAINT-DENIS Marc URPS Infirmiers
FRICHE Corrine URPS Masseurs-kinésithérapeutes	JEROME Christian URPS Pédicures-podologues	MARCHAND Benjamin URPS Masseurs-kinésithérapeutes
BRONNER Claude URPS Médecins libéraux	VIRTE Michel URPS Médecins libéraux	BREIDT Damien URPS Médecins libéraux
BAUER Marie URPS Sages-femmes	HUTASSE Matthieu URPS des Chirurgiens-dentistes	BOCQUET Amandine URPS Sages-femmes
ROYAUX Vincent CROM Grand Est	ABEL-DECLOGNE Fabienne CROM Grand Est	FAUPIN Jean-Marie CROM Grand Est

Titulaires		Suppléants	
HAAS-JORDACHE Adrien SAIA	BIETH Valentin SAIA	Poste vacant	
JOIE Louis CMA 04 - METZ	Poste vacant	SAROCH Stéphane CMA 04 – METZ	
ABRAHAM-BENDELAC Eliane DAC 54	MBENGUE Mathiam DAC 57	VENZON Nicolas DAC Alsace	

❖ Représentants de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux

Titulaires		Suppléants
BURY Josette AFTC LORRAINE	En attente de désignation	CLEMENT Raymond Fédération Nationale des Associations de Retraités
GROSSE Frédéric FEHAP/ Les Maisons Hospitalières	CARAMAZANA Jean FEHAP/ L'ABRAPA	VAILLOT Isabelle FEHAP/ EHPAD Sainte Bernadette

Article 2 :

Le Président de la commission spécialisée de l'organisation des soins est Monsieur Vincent ROYAUX.
Le vice-président est Monsieur Jean-Marie WOEHL.

Article 3 :

L'arrêté ARS n°2025-2824 du 22 septembre 2025 relatif à la composition de la commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est, est abrogé.

Article 4 :

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 5 :

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.